

RENFORCER LE PAYSAGE BOCAGER

LANCEMENT DE L'OPÉRATION

« 15 000 ARBRES » 2024



Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (F.A.B.M.) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration et **renforcent l'opération d'achat de plants d'essences bocagères qui passe de 10 000 à 15 000 arbres.**

L'objectif : Planter 15 000 arbres pour maintenir durablement le paysage bocager sur le territoire de Saint-Lô Agglo !

L'OPÉRATION DE PLANTATION POUR LE BOCAGE PASSE DE 10 000 À 15 000 ARBRES EN 2024

DEVANT LE SUCCÈS DE L'OPÉRATION, UNE NOUVELLE AMBITION : 15 000 arbres plantés cet hiver dans le bocage saint-lois !

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) et l'association La Fête du Bois renouvellent leur collaboration pour organiser une opération de commandes de plants d'arbres et d'arbustes d'essences bocagères pour **permettre à tous de participer au maintien des paysages bocagers qui font la spécificité de notre territoire.**

Avec 13 150 arbres commandés par 179 planteurs en 2023, l'opération « 10 000 arbres » a une nouvelle fois remporté un vif succès !

L'intérêt des habitants pour la préservation de ce paysage caractéristique qu'est le bocage ne se dément pas année après année. C'est pourquoi cette année, Saint-Lô Agglo fixe un nouvel objectif à l'opération de plantation qui devient **l'opération « 15 000 arbres ».**



Les essences concernées sont des essences locales telles que l'Aulne glutineux, le Châtaignier, le Chêne sessile, la Bourdaine, le Troène sauvage, le Hêtre, le Merisier, le Charme, le Noisetier, l'Érable champêtre, le Prunier myrobolan et la Viorne obier.

Pour un coût de 1.70 € par plant, **Saint-Lô Agglo apporte une aide de 1 € par plant** (20 plants minimum par commande et 100 plants aidés maximum par bénéficiaire).

Cette opération est ouverte à tous : particuliers-propriétaires, collectivités, agriculteurs, ...

« **Le +** » : Les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projets soucieux de la qualité paysagère de leurs plantations (conception, organisation des plantations, ...)

DATE DE CLÔTURE :

POUR COMMANDER, C'EST MAINTENANT ET JUSQU'AU 28 JUIN 2024 !

LES MODALITÉS

Pour bénéficier de cette opération, il suffit **avant le 28 JUIN**, de :

- Commander **20 plants minimum** pour toute plantation champêtre telle que la création ou rénovation de haies bocagères, de bosquets...,
- Compléter et retourner **le formulaire d'inscription accompagné du chèque de règlement à : Chambre d'agriculture de Normandie**
Service BOISEMENT
6 avenue de Dubna
14 209 Hérouville Saint-Clair Cedex

Le formulaire de commande est disponible :

- Sur les sites internet de Saint-Lô Agglo et de la Chambre d'agriculture :
 - www.saint-lo-agglo.fr
 - www.normandie.chambres-agriculture.fr
- Dans les mairies, à l'Hôtel de Saint-Lô Agglo et à la Chambre d'agriculture à Saint-Lô

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Service Boisement – 06 58 69 45 69 – commande_arbres@normandie.chambagri.fr

Les plants seront remis lors **d'une livraison groupée qui aura lieu le samedi 7 décembre**. Le lieu et les modalités de livraison seront communiqués dans un courrier d'invitation envoyé 2 semaines avant la remise des plants.

A SAVOIR :

- Depuis 2015, sur le territoire de Saint Lô Agglo, c'est plus de 81 000 arbres qui ont été plantés grâce à cette opération !
- Planté le plus souvent à une densité de 1 plant par mètre, c'est donc l'équivalent de plus de 81 kilomètres de haies qui ainsi ont été créés. Certains plants sont aussi utilisés en regarnissage de haies existantes.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[Espace presse] saint-lo-agglo.fr    

